Accusé de réception en préfecture
092-219200094-20221213-DEL2022-S06003-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022

République Française

COMMUNE DE BOIS-COLOMBES

Séance du Conseil Municipal

du 13 décembre 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la Mairie, le mardi 13 décembre 2022 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation adressée le mercredi 7 décembre 2022.

Étaient présents : M. VINCENT, Mme CANTET, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, Maires Adjoints ; Mme EMIRIAN, M. KLEIN, Mme ROSSIGNOL DE LA RONDE, M. SIBON, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, Mme CATAU, M. DUVIVIER, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, M. CLAUSSMANN, M. PRUNUS, Mme VIGNON, Mme MARTY, M. MBANZA, Mme DAHAN, M. SCHNEIDER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. RÉVILLON, M. BARBIER, M. CHAUMERLIAC, M. ISABEY, Mme DE PERIER, Mme DE PRATI, Mme JOAQUIM BOURALY, Mme PETIT.

Procurations : M. RÉVILLON a donné pouvoir à M. VINCENT, M. BARBIER à M. KLEIN, M. CHAUMERLIAC à Mme CANTET, M. ISABEY à M. SIBON, Mme DE PERIER à Mme TOUSSAINT, Mme DE PRATI à Mme ROSSIGNOL DE LA RONDE, Mme JOAQUIM BOURALY à Mme COLOMBEL, Mme PETIT à Mme DAHAN.

M. DUVIVIER est désigné comme Secrétaire.

Délibération n°2022/S06/003

Objet : Contrat de délégation de service public pour l'extension, la gestion et l'exploitation commerciale du Centre aquatique de la commune de Bois Colombes - Approbation de l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit avenant.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1411-1 et L.2224-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 avril 2022 approuvant le contrat de délégation de service public, le choix du délégataire et autorisant Monsieur le Maire à signer ledit contrat. ;

Vu la délibération du 4 octobre 2022 approuvant l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public pour l'extension, la gestion et l'exploitation commerciale du centre aquatique de la commune de Bois Colombes ajoutant deux tarifs à la grille tarifaire ;

Vu le projet d'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour l'extension, la gestion et l'exploitation commerciale du centre aquatique de la commune de Bois Colombes ajoutant un tarif à la grille tarifaire ;

Vu le contrat de délégation de service public pour l'extension, la gestion et l'exploitation commerciale du Centre aquatique de la commune de Bois Colombes ;

Considérant la nécessité d'approuver, par un second avenant, l'introduction d'une nouvelle tarification aux cours de natation d'un forfait de 150 € pour les résidents, et de 170 € pour les non-résidents ;

Considérant que cette modification a pour but d'adapter le montant du forfait annuel sur une période plus courte allant du mois de janvier au mois de juin, soit 6 mois d'accès à l'activité « cours de natation » ;

Vu l'avis de la commission services à la population du 1er décembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Monsieur LANOY, Maire Adjoint ;

Après en avoir débattu :

LE CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERE

Article 1er : APPROUVE l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour l'extension, la gestion et l'exploitation commerciale du Centre aquatique de la commune de Bois Colombes ci annexé.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

Délibération adoptée par :

31 voix pour : M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, M. DUVIVIER, Mme DE PERIER, M. LOUIS, Mme EMIRIAN, Mme DE PRATI, M. KLEIN, Mme LEVÊQUE, Mme TOUSSAINT, Mme JOAQUIM BOURALY, Mme ROSSIGNOL DE LA RONDE, M. SIBON, M. RIBEYRE, M. CLAUSSMANN, Mme CATAU, Mme MARTY, M. PRUNUS, Mme VIGNON,.

et 4 abstentions : M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, M. MBANZA, Mme PETIT.

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la Réception en
Préfecture le 19 DEC 2022
Et de la publication **20 décembre 2022**
Le Maire,
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

La Directrice Générale adjointe
des Services

Anne OLIVIER

Fait en séance les jour, mois et an susdits
Le Registre dûment signé
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

Yves RÉVILLON